

Procès-verbal

Conseil d'Administration du 10 novembre 2011

Approuvé au Conseil d'administration du
08 décembre 2011

Le conseil d'administration de l'Université a été réuni en séance plénière le 10 novembre 2011 à 14h15 à la salle du Conseil à la Présidence de l'Université, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Monsieur MARTINA.

Membres du Conseil d'Administration		
M. MARTINA Daniel	Président de l'Université	Présent
Collège enseignants A		
Mme BAULANT Camille	UFR Droit, Economie et Gestion	Procuration à Mme Favreau
M. DENECHERE Yves	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent puis procuration à M. Frère
M. FRERE Pierre	UFR Sciences	Présent
M. GRANGER Jean-Michel	UFR Sciences	Procuration à M. Christofol puis présent
M. SAINT-ANDRÉ Jean-Paul	UFR Médecine	Présent
M. SAULNIER Patrick	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Procuration à Mme Le Ray Richomme
Collège enseignants B		
M. BOUJON Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. CLEDY Jean-Luc	IUT	Présent
M. CHRISTOFOL Hervé	ISTIA	Présent
M. DUMAS Christophe	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines Vice-Président aux Ressources Humaines	Procuration à Mme Rey
Mme LE RAY-RICHOMME Anne-Marie	UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé	Présente
Mme REY Anne	UFR Ingénierie du tourisme, du bâtiment et des services	Présente
Mme FAVREAU Michèle	UFR Droit, Economie et Gestion	Présente
Collège BIATOSS		
M. LEMAITRE Bertrand	DSI	Présent
M. HAMARD Patrick	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	Présent
M. COADOU Franck	ISTIA	Présent
Collège étudiants		
M. TANNOU Thomas Titulaire	UFR Médecine Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Présent
Mlle Lan-Min LE BIHAN	UFR Sciences pharmaceutique et ingénierie de la santé Fé2A et indépendants, vitamine ton campus	Absent
M. BADIH Yassine Titulaire	UFR Sciences Vis ton campus	Absent
M. MICHEL Jérémie Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNEF, ESD écologie et associations étudiantes	Absent
M. ROCHER Maxime Titulaire	UFR Droit, Économie et Gestion UNI et indépendants, des études pour l'emploi	Absent
Collège personnalités extérieures		
Mme SARAMITO Sophie	Conseil Régional des Pays de la Loire	Procuration à M. Boujon
M. BLANC, suppléant de Mme DABIN	Conseil Général de Maine et Loire	Présent
M. BELOT, suppléant de M. RAOUL Daniel	Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole	Excusé
Mme VERNEUIL Muriel	MEDEF Anjou	Procuration à M. Martina
M. FOURCADE Alain	CFC-CGC	Procuration à M. Sinquin
M. Jean-Luc SINQUIN	CCI Maine et Loire	Présent
M. DELEDEUILLE Michel	Centre APEC d'Angers	Excusé
Mme THOUIN Danielle	CFDT	Présent puis procuration à M. Saint André
Total membres statutaires : 30 17 membres présents, 7 procurations, 6 membres absents		

♦ **Membres statutaires à titre consultatif**

M. Henri-Marc PAPAVOINE - Secrétaire Général, directeur général des services

M. Nicole GUEHO- Représentant du Recteur

Mme Chantal REMERAND – Agent comptable

♦ **Membres présents invités par le Président**

M. Olivier TACHEAU – Directeur du SCD

M. Daniel SCHAUB - Directeur de l'UFR des Sciences

Mme Isabelle RICHARD – Directrice de l'UFR Médecine

M. Olivier DUVAL – Directeur de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé

M. Yves MEIGNEN - Vice-président à l'Analyse Stratégique et à la Prospective

M. Antoine FRAILE – Vice-président aux Ressources Humaines

M. Eric DELABAERE - Vice-président du CEVU

M. John WEBB - Vice-président des Relations Internationales

Mme Le GAC – Région des Pays de la Loire

♦ **Secrétariat de séance**

Mme Magali ANTHOINE - Secrétariat Général

◆ **Ordre du jour**

1. Information	4
1.1. Projet Idex.....	4
1.2. GVT	4
1.3. Calendrier du contrat quinquennal	4
2. Projet « Histoire de l'Université d'Angers »	5
3. Dispositions budgétaires et affaires statutaires	5
3.1. DBM n°3.....	5
3.2. Projet FEDER « Soutien à la valorisation de la recherche en Pays de la Loire »	5
3.3. Durées d'amortissements par composants pour les bâtiments.....	5
3.4. Demande de provision pour risques et charges.....	5
3.5. Modification des profils d'exonération.....	5
3.6. Demande de subvention : l'ASUA	6
3.7. Présentation du réseau des SUP	6
3.8. Election : comité électoral consultatif.....	6
4. Information – Présentation du Centre de santé (SUMPPS)	7
5. Enseignements et vie étudiante.....	7
5.1. Introduction des stages optionnels en L1 et Actualisation des conventions de stage : convention de projet tuteuré, convention de réorientation, convention de stage.....	7
5.2. Demande d'habilitation de la LP métiers de la Comptabilité et de la Gestion – spécialité: Fiscalité (IUT)	7
5.3. Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'université de Tunis pour le Master professionnel «Psychologie clinique et psychopathologie» et l'Université d'Angers UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines pour le Master professionnel «Psychologie clinique, clinique du lien social»	7
5.4. convention de cohabilitation de diplôme entre l'Université de Rennes 1, l'UBO, l'Université d'Angers et l'Université de Nantes relative au master 2 spécialité « Modélisation en Pharmacologie Clinique et Epidémiologie » (MPCE)	7
5.5. Convention d'application relative à la délivrance d'un diplôme interuniversitaire entre l'Université d'Angers et l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Hue (Vietnam).....	8
5.6. Convention d'application relative à la délivrance du DIU « Techniques avancées en gynécologie-obstétrique » entre l'Université d'Angers et l'Université de Médecine d'Hanoï (Vietnam)	8
5.7. Convention d'application du DU Banque (IUT)	8
5.8. Création du Diplôme d'Université Angers-Genève Ventilation artificielle : de la physiologie à la pratique (ce diplôme d'université est une modification de l'ancien DIU « Ventilation artificielle » organisé conjointement par les Université de Créteil et d'Angers) (Faculté de Médecine)	8
6. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA.....	8
7. Procès-verbal du CA du 29 septembre 2011	8
8. Questions diverses	8
8.1. M. DENECHERE : locaux recherche	8
8.2. M. HAMARD : Budget 2012.....	8

◆ **Annexes**

M. MARTINA ouvre la séance à 14H15. L'université a connu des moments difficiles avec le décès de M. MOGUEDET. M. MARTINA remercie en son nom et en celui de Mme MOGUEDET, l'ensemble des personnels et étudiants pour leur témoignage de sympathie. Il annonce que son laboratoire a décidé de réaliser une journée scientifique sur ses travaux. Il propose un moment de recueillement.

1. Information

1.1. Projet Idex

M. MARTINA explique que les résultats de l'admissibilité des initiatives d'excellence sont connus. Le projet du grand ouest n'est pas retenu. Il note néanmoins un progrès dans la notation par rapport au projet précédent, notamment dans la partie scientifique (définition des périmètres, ambition scientifique, crédibilité scientifique). Sur les 6 critères, le projet IC Ouest obtient 5 B et 1 C. La note C reste étonnante. Elle concerne les questions de transferts technologiques et de partenariats que l'on estimait être une caractéristique mise en valeur dans notre projet. La partie gouvernance, ambition et trajectoire a été notée plus sévèrement : sur les 6 critères qui relèvent de cette thématique, 4 obtiennent un C et 2 un B. Incontestablement, du point de vue de la gouvernance, IC Ouest est le dossier le plus difficile de tous les dossiers, que cela soit sur le plan de la dispersion géographique ou thématique des acteurs. Ce type de dossier ne peut être sélectionné que si l'ambition d'une université type fédéral ou confédéral est clairement affichée et que si, dans un horizon court, la fusion des PRES est véritablement affirmée. Tous les circuits financiers, les circuits d'arbitrage et les circuits de politique RH auraient dû être calés, y compris avec des perspectives de transferts de compétences. Les réticences de la Bretagne n'ont pas permis de franchir ce pas. Qui plus est, il aurait aussi fallu pour asseoir ce genre de projet faire des études de *Benchmark* extrêmement sérieuses. Il fallait étudier, sur le plan international, les systèmes d'universités en réseaux qui existent et qui fonctionnent et prendre appui sur ces modèles dans notre argumentation devant le jury.

M. MARTINA rappelle que notre projet était séduisant de par son originalité, avec des atouts indéniables et également des handicaps. Compte tenu du projet que l'on a choisi, on ne s'est pas encore donné tous les moyens de le faire aboutir. Pour autant, cette expérience d'un an et demi de négociation en inter-région a assuré les fondements d'une structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche conjointe en Bretagne et en Pays de la Loire. Ce travail doit être capitalisé et devra véritablement être inscrit dans la stratégie future de l'Université d'Angers.

M. MARTINA explique que le ministre a félicité les présidents pour le travail accompli et qu'il verrait comment faire fructifier notre projet. M. MARTINA a répondu positivement à cette invitation. La difficulté prochaine pour le ministère sera de gérer tout le travail de structuration fait dans les régions et sur les sites qui ne sont pas élus.

Les initiatives d'excellence et les concours ne sont pas terminés. Les universités de la région préparent conjointement la réponse à l'appel d'offre « initiatives d'excellence pour les formations innovantes ». Les trois VP CEVU organiseront une réunion avec comme périmètre les VP CEVU, les responsables RI ou leur représentant, les responsables des services Tice ou leur représentant, les responsables de la formation continue ou leur représentant pour rassembler les projets émergents et se lancer dans un ou deux dossiers. Le PRES est prêt à aider à fournir les moyens d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets retenus. Un groupe de travail sera constitué sur chaque projet dont le dossier doit être déposé pour le 19 décembre 2011.

1.2. GVT

M. MARTINA annonce une bonne nouvelle, encore partielle. Le ministère a débloqué 14,5 millions d'euros pour satisfaire les revendications des universités concernant le GVT. L'Université d'Angers devrait avoir environ 490 000 €. Même si cela n'est pas suffisant, ce montant est tout de même important. L'université est en attente de la notification du ministère.

Quelques instants plus tard, au cours de la séance, M. MARTINA annonce que le ministère nous a transmis un tableau qui indiquerait une dotation pour un GVT solde de 497 131 €.

1.3. Calendrier du contrat quinquennal

M. MARTINA rappelle que la visite du ministère est prévue le 25 janvier 2012. Il espère que les résultats des élections seront suffisamment clairs pour qu'il puisse associer des collègues qui participeront à la future équipe. Dans le cas contraire, la marche à suivre sera discutée en Bureau. La rédaction définitive et la négociation financière se feront avec la nouvelle équipe. Le vote se fera par le nouveau CA et la signature du contrat par le nouveau président.

M. MARTINA explique qu'un document a été arrêté en bureau. Ce document dont on a pris soin de vérifier auprès des candidats connus à ce jour qu'il ne comprenait pas d'incompatibilité avec leur programme, sera envoyé au ministère en tant que réponse à la lettre d'attention qui nous a été adressée. Il s'agit d'un document préparatoire au contrat quinquennal. Il est présenté, volontairement, par domaine plutôt que sous une forme problématisée, permettant ainsi à la nouvelle équipe de le faire. Ce texte montre qu'il existe au sein de l'université une base commune qui peut servir de fondement au travail futur. M. MARTINA explique que ce document sera déposé sur la plateforme du ministère sous réserve du vote du CA du 08 décembre 2011. Il sera envoyé aux administrateurs le plus rapidement possible.

2. Projet « Histoire de l'Université d'Angers »

M. DENECHERE présente le livre « Histoire de l'Université d'Angers du Moyen-Âge à nos jours », projet entamé au printemps 2010 sous la direction Jean Michel MATZ, Directeur du CERHIO et la sienne. Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif d'une dizaine d'historiens, d'archivistes et de certains étudiants en histoire, en archivistique, en traduction de plusieurs promotions. C'est un ouvrage scientifique riche en illustration et en documentation. La mise en production est commencée, la maquette (avec mise en page et illustrations) des premiers chapitres sera accessible mi décembre. La livraison finale de l'ouvrage est prévue fin mars 2012. M. DENECHERE souligne l'intérêt qu'a suscité le projet au sein de l'université, quel que soit le service ou la composante sollicitée et la qualité du travail de l'archiviste de l'Université d'Angers. Il remercie l'ensemble des participants à ce projet. Les anciens étudiants ont été également très réceptifs à ce projet. Ce travail a permis de constituer des archives de l'université à partir des archives personnelles des acteurs sollicités.

M. DENECHERE explique que sur les 5700 € versés au budget du CERHIO, 3700€ ont été dépensés, les 2000 € restant financeront l'exposition présentant l'ouvrage.

M. MARTINA remercie M. DENECHERE, M. MATZ et tous ceux qui ont contribué à ce grand projet pour l'université. Il se trouve que la parution de cet ouvrage coïncide avec les 40 ans de l'université. Ce livre, l'exposition et la cérémonie pour sa sortie seront l'occasion de fêter cet anniversaire.

3. Dispositions budgétaires et affaires statutaires

3.1. DBM n°3

M. MEIGNEN présente la DBM n°3 de 157 236,25 €. Elle est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour.

3.2. Projet FEDER « Soutien à la valorisation de la recherche en Pays de la Loire »

M. MEIGNEN présente la demande de modification du plan de financement du projet FEDER « Soutien à la valorisation de la recherche en Pays de la Loire ». Le projet FEDER « Soutien à la valorisation de la recherche en Pays de la Loire » et son plan de financement modifié sont approuvés à l'unanimité avec 24 voix pour.

3.3. Durées d'amortissements par composants pour les bâtiments

M. MEIGNEN présente les durées d'amortissements par composants pour les bâtiments. Il explique qu'il s'agit d'une mise en conformité avec l'instruction comptable : plutôt qu'amortir les bâtiments globalement, nous devons le faire par composants. Les durées d'amortissements par composants pour les bâtiments sont approuvées à l'unanimité avec 24 voix pour.

M. SAINT-ANDRE demande quel est l'impact de ces modifications des durées d'amortissement sur le budget prévisionnel 2012. M. MEIGNEN lui répond que si le procédé est différent, les montants totaux engagés restent les mêmes. Mme REMERAND précise que cette méthodologie ne sera appliquée que pour les nouveaux bâtiments, à savoir l'IRIS.

3.4. Demande de provision pour risques et charges

M. MEIGNEN présente la demande sur les nouvelles provisions pour les contentieux en cours, qui entraîneront peut-être des dépenses si l'université est condamnée. Elle est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour.

3.5. Modification des profils d'exonération

M. MEIGNEN présente la demande de modification des profils d'exonération pour 2011-2012 pour les étudiants inscrits en M2 Technologie du végétal et productions spécialisées, cohabilité avec Agrocampus Ouest. Une réflexion est engagée sur le traitement de ce type de public pour l'année prochaine. La demande de modification des profils d'exonération pour 2011-2012 est approuvée à l'unanimité avec 24

voix pour.

3.6. Demande de subvention : l'ASUA

M. MEIGNEN propose de reconduire la subvention initiale de l'ASUA de 8946 euros pour 2012. Cette proposition est approuvée à l'unanimité avec 24 voix pour.

3.7. Présentation du réseau des SUP

M. FRAILÉ présente le réseau des SUP qui comprend plusieurs universités réunies autour d'une volonté de réfléchir sur la pédagogie dans l'enseignement supérieur. Il s'agit de réunir les services ayant pour vocation de répondre aux besoins de formation des personnels enseignants. Pour l'Université d'Angers, la formation des personnels enseignants est prise en charge par le service formation au sein de la DRH. Mais M. FRAILE a souhaité mettre en place des synergies avec le STIC, acteur également important de cette thématique. Il présente aux administrateurs plusieurs exemples réalisés grâce à cette association. L'objectif du réseau des SUP est d'œuvrer pour que la pédagogie universitaire soit reconnue dans les établissements comme un besoin primordial.

M. CHRISTOFOL tient à souligner le fait qu'Angers ait été fondateur de ce type d'initiative qui œuvre pour l'amélioration de la formation continue des enseignants. Personne n'est sans savoir que les enseignants chercheurs vont être évalués individuellement à partir de l'année prochaine. Bien sûr, nombre d'entre eux auront des évaluations A et A+, mais peut-être que certains auront des évaluations moins flatteuses. Dans ce cas, pour que cette évaluation ne soit pas qu'une évaluation sanction mais plutôt une évaluation formative, M. CHRISTOFOL estime qu'il serait intéressant d'avoir une réflexion sur l'accompagnement de ces personnels, sur leur formation continue.

M. SAINT-ANDRE s'étonne de voir au milieu des dispositions budgétaires et affaires statutaires un point qui ressemble plutôt à un élément de politique d'établissement. Certaines actions impacteraient, si elles étaient appliquées, l'organisation générale des services de l'université. Il s'interroge sur le lien entre le fait d'être membre fondateur du réseau des SUP, la soumission de ce document en tant que point d'information, le fait qu'il soit présenté comme un point d'étape sans autre précision. Il estime que l'université s'engage vers une politique sur laquelle personne ne s'est prononcé et qui a un impact sur l'organisation de l'université (demande de personnel associé...). Il aurait préféré qu'un état des lieux de nos pratiques à l'université soit réalisé. A partir de ce constat, le conseil d'administration dont c'est la mission, aurait pu définir un certain nombre d'objectifs et, tout en bénéficiant de l'expérience des autres universités, engager une réflexion sur les moyens d'atteindre ces objectifs.

M. MARTINA reconnaît que ce point d'information est mal positionné. Il estime que le réseau des SUP a un objectif clair et limité. L'impact sur l'organisation est limité (à part les décharges de service). La question de la formation pédagogique dans l'enseignement supérieur des nouveaux arrivants est un problème récurrent. Dans ce contexte, l'université a mis en place des actions avec peu d'impact. Il se trouve que dans certaines universités, d'autres actions ont été menées. Le réseau des SUP permet une mise en commun des bonnes pratiques. Au-delà de ce que l'on fait actuellement, on sollicite du CA aucun engagement particulier. Définir des objectifs à atteindre et trouver les moyens d'y parvenir pourront relever du futur CA. M. MARTINA estime que définir des directions politiques dans ce domaine à l'heure actuelle serait plutôt malvenu.

M. FRAILE souhaite repositionner ce texte : il ne s'agit pas d'un cahier des charges pour l'université. Il est destiné aux autres universités qui ne se sont pas encore engagées dans cette démarche. Il n'y a rien de contraignant pour l'université.

M. BOUJON souhaite faire une analogie avec d'autres structures du même type. Pour l'insertion professionnelle, des associations-consortiums se mettent en place au niveau national en partenariat avec la CPU et l'AMUE en vue d'une mise en commun des bonnes pratiques. Il présente l'exemple d'ANSTIA (Association Nationale des Services Tice et Audiovisuels), association du même type dont le STIC est membre, qui travaille avec l'association COURROIE (CONFérence Universitaire en Réseau des Responsables de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle des Etudiants) sur des outils d'insertion professionnelle.

3.8. Election : comité électoral consultatif

Le conseil d'administration désigne M. TANNOU en tant que représentant des étudiants au comité électoral consultatif. Cette décision a été prise à l'unanimité avec 23 voix pour.

4. Information – Présentation du Centre de santé (SUMPPS)

Mme PENNEAU FONTBONNE présente les activités du SUMPPS et le projet de centre de santé.

Mme REY aimerait des précisions sur la prise en charge des étudiants de Saumur. Mme PENNEAU FONTBONNE lui répond que le service social est en lien téléphonique direct à la demande et les étudiants se déplacent à leur convocation systématiquement. Il n'y a pas d'antenne fixe du SUMPPS à Saumur.

M. HAMARD aimerait savoir comment s'organisent les 30% du temps de travail de l'assistante sociale consacrés aux personnels de l'université. Mme PENNEAU FONTBONNE confirme que l'assistante sociale est bien intégrée dans l'équipe de santé au travail. Elle est actuellement à temps plein (30% pour le personnel et 70% pour les étudiants). Elle est donc présente à tout moment et peut répondre à toutes les urgences.

M. TANNOU explique que l'action du SUMPPS est primordiale pour les étudiants car les dépenses de santé sont les premières rognées eu égard aux situations financières difficiles de certains d'entre eux. Il regrette qu'il n'y ait pas de prise en charge par le SUMPPS des soins dentaires. Mme PENNEAU FONTBONNE explique que le SUMPPS n'a pas les locaux adéquats pour installer un fauteuil de dentiste. Les locaux appartiennent à la Mairie d'Angers, qui compte les récupérer prochainement. Les travaux ne sont donc que provisoires. Concernant le matériel en tant que tel, la CPAM est prête à le financer.

M. MARTINA explique que les travaux vont bientôt démarrer. Il rappelle que le problème de la localisation du SUMPPS se posera bientôt.

M. SAINT-ANDRE aimerait savoir s'il est possible de conventionner avec les services de prévention en santé de la ville de Saumur pour une prise en charge préventive de nos étudiants. Même si à l'heure actuelle le SUMPPS répond de manière ponctuelle à la demande, il est important de mettre en place des actions de prévention régulières. M. MARTINA lui explique qu'il rencontre le maire une ou deux fois par an. Ces problèmes n'ont pas reçu pour l'instant de solution adéquate.

M. CHRISTOFOL estime qu'il est important pour le CA d'avoir une présentation des services centraux et communs. Il demande à Mme PENNEAU FONTBONNE quelles seraient, selon elle, les priorités pour les années à venir en termes de développement. Elle lui répond que la nouvelle gouvernance devra établir un projet de santé qui puisse intégrer tous les aspects et qui permette de renforcer les moyens et les partenariats.

5. Enseignements et vie étudiante

5.1. Introduction des stages optionnels en L1 et Actualisation des conventions de stage : convention de projet tuteuré, convention de réorientation, convention de stage

M. DELABAERE présente l'introduction des stages optionnels en L1 et l'actualisation des conventions de stage : convention de projet tuteuré, convention de réorientation, convention de stage. Elles sont approuvées à l'unanimité avec 21 voix pour.

5.2. Demande d'habilitation de la LP métiers de la Comptabilité et de la Gestion – spécialité: Fiscalité (IUT)

M. DELABAERE présente la demande d'habilitation de la LP métiers de la Comptabilité et de la Gestion - spécialité: Fiscalité (IUT). Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

5.3. Convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'université de Tunis pour le Master professionnel «Psychologie clinique et psychopathologie» et l'Université d'Angers UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines pour le Master professionnel «Psychologie clinique, clinique du lien social»

M. DELABAERE présente la convention relative à la délivrance de diplômes en partenariat international entre l'université de Tunis pour le Master professionnel «Psychologie clinique et psychopathologie» et l'Université d'Angers UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines pour le Master professionnel «Psychologie clinique, clinique du lien social». Elle est approuvée à l'unanimité avec 21 voix pour.

5.4. Convention de cohabilitation de diplôme entre l'Université de Rennes 1, l'UBO, l'Université d'Angers et l'Université de Nantes relative au master 2 spécialité « Modélisation en Pharmacologie Clinique et Epidémiologie » (MPCE)

M. DELABAERE présente la convention de cohabilitation de diplôme entre l'Université de Rennes 1, l'UBO, l'Université d'Angers et l'Université de Nantes relative au master 2 spécialité « Modélisation en

Pharmacologie Clinique et Epidémiologie » (MPCE). Elle est approuvée à l'unanimité avec 20 voix pour sous réserve de la suppression des quatre dernières lignes des visas.

5.5. Convention d'application relative à la délivrance d'un diplôme interuniversitaire entre l'Université d'Angers et l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Hue (Vietnam)

M. DELABAERE présente la convention d'application relative à la délivrance d'un diplôme interuniversitaire entre l'Université d'Angers et l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Hue (Vietnam). Elle est approuvée à l'unanimité avec 20 voix pour.

5.6. Convention d'application relative à la délivrance du DIU « Techniques avancées en gynécologie-obstétrique » entre l'Université d'Angers et l'Université de Médecine d'Hanoï (Vietnam)

M. DELABAERE présente la convention d'application relative à la délivrance du DIU « Techniques avancées en gynécologie-obstétrique » entre l'Université d'Angers et l'Université de Médecine d'Hanoï (Vietnam). Elle est approuvée à l'unanimité avec 20 voix pour.

5.7. Convention d'application du DU Banque (IUT)

M. DELABAERE présente la demande de renouvellement de la convention d'application du DU Banque (IUT). Elle est approuvée à l'unanimité avec 20 voix pour.

5.8. Création du Diplôme d'Université Angers-Genève Ventilation artificielle : de la physiologie à la pratique (ce diplôme d'université est une modification de l'ancien DIU « Ventilation artificielle » organisé conjointement par les Université de Créteil et d'Angers) (Faculté de Médecine)

M. DELABAERE présente la demande de création du diplôme d'Université Angers-Genève Ventilation artificielle : de la physiologie à la pratique (ce diplôme d'université est une modification de l'ancien DIU « Ventilation artificielle » organisé conjointement par les Université de Créteil et d'Angers) (Faculté de Médecine). Elle est approuvée à l'unanimité avec 20 voix pour.

6. Information : décisions prises par le président par délégation d'attribution du CA

Conformément à l'article L712-3 du code de l'Education, le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

7. Procès-verbal du CA du 29 septembre 2011

Le procès-verbal du CA du 29 septembre 2011 est approuvé à l'unanimité avec 21 voix pour sous réserve que soit ajoutée à l'intervention de M. CHRISTOFOL lors de la discussion relative à la lettre de cadrage budgétaire 2012 : « En nous contraignant financièrement, il vide de sens la notion de liberté et d'autonomie introduite dans la loi ».

8. Questions diverses

8.1. M. DENECHERE : locaux recherche

M. MARTINA explique que M. DENECHERE a posé une question relative aux problèmes de locaux rencontrés par le service de formation doctorale. Il l'informe que la transformation des locaux par la DPI est en cours.

8.2. M. HAMARD : Budget 2012

M. HAMARD explique que l'Université de Nantes a voté une motion sous la forme d'une lettre pour une présentation de leur budget en déséquilibre. Il demande si l'Université d'Angers soutient la position de Nantes. M. MARTINA indique que le CA de l'Université de Nantes a adopté non pas une lettre mais le principe de la présentation d'un budget 2012 en déséquilibre. Cette position n'est réglementairement pas possible puisque le budget doit être présenté en équilibre. Soit le budget est voté, en équilibre par définition, soit il n'est pas approuvé. Dans ce dernier cas, le Recteur, chancelier des universités arrête le budget. Le budget 2012 de l'Université d'Angers sera présenté au CA du 08 décembre 2011 en équilibre.

M. CHRISTOFOL demande si le seul moyen dont dispose un administrateur de retourner au ministère le fait que sa dotation ne nous convient pas, est de ne pas voter le budget. M. MARTINA lui rappelle que si le CA ne vote pas le budget, le Recteur prendra la main sur le budget.

M. SAINT-ANDRE demande qu'un éclairage soit fait lors du prochain CA sur les conséquences d'un vote négatif sur le budget et sur la gestion du budget par le Recteur.

M. MARTINA propose de faire un cadrage réglementaire lors de la présentation du budget au CA du 08 décembre 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, M. MARTINA lève la séance à 17H30.

**Le Président
de l'Université d'Angers,**
Daniel MARTINA

**Le Directeur général des services
de l'Université d'Angers,**
Henri-Marc PAPAVOINE